



COMPTE RENDU

Comité Consultatif Régional des Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de travail 2

9 juillet 2009

14:00-17:30

CNPMEM - Paris

Président: Hugo C. González García

Rapporteur: Paul Trebilcock

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès verbal de la réunion du GT2 tenue le 17 février 2009 est approuvé par consensus.

Révision de la recommandation 2009 du CIEM pour les zones VIIbcfghjk

Manuela Azevedo présente, de la part du CIEM, les stocks qui intéressent le GT2.

Résumé des évaluations/recommandations des principaux stocks :

Merlu :	Pleine capacité reproductive et durablement exploité
Cabillaud VIIe-k :	Forte incertitude due à la mauvaise qualité des données. L'effort et les captures devraient être réduits mais aucune échelle n'est donnée
Sole VIIfg :	Pleine capacité reproductive et durablement exploité
Baudroie :	Une augmentation de l'effort ne devrait pas être autorisée tant qu'une évaluation fiable n'est pas garantie ; la qualité des données doit s'améliorer

- Églefin VIIb-k : L'augmentation de l'effort ne devrait pas être autorisée ; la qualité des données doit s'améliorer
- Cardine : L'augmentation de l'effort ne devrait pas être autorisée, le stock semble stable
- Carrelet VIIhjk : F supérieur à Fmax. Les captures devraient être réduites ; pas de recommandation claire
- Sole VIIhjk : N'est pas surexploitée ; aucune recommandation
- Merlan VIIe-k : F devrait être réduit, bien qu'une forte classe d'âge 2008 ait été observée
- Langoustines VII : L'unité de pêche du Porcupine bank devrait réduire ses captures au niveau le plus bas possible ; celle de Aran Grounds réduire ses captures et l'unité de pêche de la mer Celtique reçoit la même recommandation que l'an dernier (pas d'augmentation de l'effort ni des débarquements) Dans l'ensemble, une réduction du TAC est requise.

Une présentation complète est disponible sur le site Internet du CCR-EOS pour information.

- Commentaires de l'auditoire

Le GT2 soulève d'intéressantes questions relatives à l'évaluation du cabillaud e-k. Une certaine déception est ressentie car bien que le CIEM ait tenu cette année une réunion sur les points de référence et malgré le projet très complet d'auto-échantillonnage français de l'IFREMER, l'évaluation de ce stock semble s'être détériorée. L'industrie est dépitée de constater qu'en dépit d'importants efforts, la situation des données semble empirer au lieu de s'améliorer.

Il apparaît que les perceptions du CIEM et celle de l'industrie de la pêche du cabillaud VIIe-k, qui remarque une forte abondance de cabillauds de toutes tailles et dans des zones étendues, divergent totalement. L'auditoire, dans sa majorité, estime qu'un minimum du statut quo en termes de TAC est nécessaire et que cela mènerait probablement à une augmentation des rejets dû à l'abondance.

On constate un problème de fond avec cette évaluation et le GT2 se tourne vers le CIEM pour une recommandation.



Le CIEM reconnaît l'excellent travail du projet d'auto-échantillonnage français et invite instamment à la poursuite de ces travaux. D'autres modèles d'évaluation sont également à l'étude. Il déclare qu'il est difficile d'extrapoler les données récentes à cause de la variabilité des modèles de rejets entre les différentes flottes.

Le CIEM estime qu'une collaboration plus approfondie avec l'industrie de la pêche pourrait améliorer les évaluations d'ici 2 à 3 ans et encourage fortement la poursuite de projets de collaboration tels que le projet français d'auto-échantillonnage.

Les membres du GT2 estiment que 2 à 3 ans est une durée trop longue. Ils conviennent néanmoins que la collaboration est le moyen d'améliorer cette évaluation. À ce moment-là, il est apparu que la recommandation du CIEM était tout simplement erronée du point de vue de l'industrie.

Des exemples de projets et d'initiatives de partenariat industrie/science (comme la fermeture de Trevoise) au cours des dernières années sont cités mais les pêcheurs ne peuvent pas ignorer le poisson en mer. L'industrie de la pêche peut contribuer à la fiabilité de l'évaluation et à la gestion de ce stock mais l'évaluation doit être améliorée et les efforts de l'industrie reconnus.

Le CIEM est conscient des difficultés de l'industrie de la pêche dans de telles circonstances mais insiste à nouveau sur la collaboration de tous les États membres et les flottes nationales.

Barrie Deas identifie ces frustrations comme étant un problème important et mentionne un projet du Royaume-Uni de rapports annuels sur la pêche, qui tente d'introduire systématiquement les données des pêcheurs à la fois dans le domaine scientifique et dans la formulation de politiques. Cela pourrait être un point de départ utile. Les membres du GT2 et les représentants du CIEM acceptent de se pencher sur ces rapports et d'en commenter l'utilité ainsi que de possibles améliorations.

Il est souligné que la recommandation doit être basée sur l'évaluation et sur des mesures de gestion.

Quant aux autres stocks, la méthodologie d'évaluation des langoustines et l'utilisation d'une valeur F exploratoire dans l'évaluation du carrelet VIIhjk sont également des sujets d'inquiétude.



Manuela Azevedo donne des explications techniques sur la manière dont les évaluations exploratoires sont faites et propose aux membres de communiquer ces informations avec plus de détails au Secrétariat.

Les représentants espagnols déclarent qu'ils soumettront des propositions pour une fermeture temporaire et dans l'espace de la pêcherie de langoustines du Porcupine Bank. Ces propositions seront adressées au CCR-EOS pour analyse une fois terminées.

Groupe de discussion du CCR-EOS sur le PGLT du merlu

Jesús Lourido informe le GT2 que les conclusions finales du groupe de discussion sur le PGLT du merlu n'ont pas été ratifiées par ses membres mais que le rapport sera communiqué dans les semaines à venir¹

Il est précisé que ce groupe de discussion avait été organisé pour évaluer et préparer une réponse à la proposition de règlement présentée par la Commission en mars.

Des inquiétudes spécifiques sont exprimées au sujet des cibles de mortalité de pêche, de la méthodologie de calcul des TAC et de la marge de tolérance. Les membres sont d'accord sur le fait qu'une étroite liaison avec le CCR-Sud pour l'élaboration d'une recommandation conserve toute son importance.

Les mesures du plan de reconstitution actuel ont pour résultat une amélioration globale de ce stock. Il est reconnu que la situation actuelle du stock présente des tendances positives et qu'il y a donc suffisamment de temps pour évaluer convenablement et discuter des détails du PGLT avant son introduction.

Le GT2 est informé que le CIEM n'a pas encore évalué le PGLT du merlu. Vu le discours de la Commission d'après lequel le PGLT est supposé être basé sur son approche, il semble indispensable que le PGLT soit évalué par le CIEM avant son introduction, prévue le 1er janvier 2010.

¹ Ce compte rendu est maintenant disponible sur le site Web du CCE-EOS pour information:
http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/CR_REUNION_GROUPE_DISCUSSION_CCR_EOS_MERLU_SANTIAGO_170609_FR.pdf

Par ailleurs, un atelier du CIEM sur les points de référence du merlu étant prévu début 2010 pour examiner les nouvelles données disponibles, le PGLT devrait être révisé dans le cadre de ce processus.

Certains membres sont d'avis que les restrictions des mailles des engins statiques à 120 mm et des engins traînants à 100 mm actuellement en vigueur dans la zone VII, et en particulier dans la BSA (Biologically sensitive Area), devraient être maintenues.

Une dérogation pour l'utilisation d'engins statiques de 100 mm à des profondeurs de plus de 200 mètres d'eau a été garantie pour 2009 et l'opinion est que son impact sur la mortalité par pêche devrait être évalué.

Il est convenu que l'évaluation des changements de tailles de mailles sur la mortalité par pêche et les niveaux de stock devraient être revue et une évaluation des implications sur l'effort attentivement analysée avant que le GT2 fasse des recommandations.

Reconstitution du cabillaud dans la mer Celtique

Le GT2 est informé que la lettre de l'EAP0 adressée en juin à la Commission est désormais caduque, une nouvelle proposition de la Commission sur le cabillaud de la mer Celtique ayant été présentée. La nouvelle proposition est basée sur le plan de la sole de Biscaye et, en réalité, est ressentie comme non appropriée.

Encore une fois, des inquiétudes sont exprimées au sujet de la mortalité par pêche cible et le chemin emprunté pour l'atteindre. L'opposition à un régime de jours en mer et à une référence à des limites de biomasse impossibles à atteindre et inutiles perdure.

Il est communiqué que l'industrie continuer à développer une autre proposition couvrant les F cibles, le calcul des TAC, la restriction de capacité et des mesures techniques. Il reste énormément de travail et d'autres réunions sont nécessaires pour affiner et résoudre certains détails.

Le GT2 pense qu'il est important d'élaborer une bonne proposition et que l'industrie doit prendre l'initiative sous peine de se voir imposer un régime draconien et en grande partie inefficace par la Commission.



Le groupe de Français, d'Irlandais, de Belges et de Britanniques de l'EAPO poursuivra l'élaboration d'un document de travail qui sera mis à la disposition du CCR-EOS.

De plus, il est suggéré que le CCR-EOS organise un groupe de discussion sur le cabillaud de la mer Celtique si nécessaire. Cela devrait être étudié à la lumière des résultats des travaux de l'EAPO.

Compte rendu de la réunion du GT3 de l'ACFA (8 juillet 2009) : Réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM) de la pêche

Sean O'Donnogue informe les membres du GT2 qu'il a assisté à la réunion au nom de l'EAPO. Il en fait un bref compte rendu. Le compte rendu officiel de la réunion sera mis à la disposition des membres du GT2 sur le site Web du CCR-EOS.

Les craintes sont grandes au sujet des bas niveaux de prix de marché du poisson dans toute l'Europe. Les importations bon marché sont considérées comme étant un des principaux facteurs de ce niveau de prix et il est important d'examiner attentivement les possibles stratégies d'atténuation. En particulier, la capacité de la Commission à utiliser la réglementation en vigueur et de nouvelles réglementations pour soutenir les pêcheurs et contrôler les importations devrait être explorée. Des inquiétudes sont exprimées au sujet des normes de production des importations provenant de pays tiers, et les membres estiment que des contrôles devraient chercher à garantir « un terrain de jeu équitable » pour les normes de production.

Une récente enquête fait état de l'inquiétude ressentie face au traitement des intérêts pour des réductions des tarifs d'importation autonomes sur 50 000 tonnes d'importations de pangasius en 2010. L'EAPO a déclaré que des restrictions minimum du statut quo devraient être maintenues et que des réductions devraient en fait être étudiées vu le volume des importations.

L'atelier européen sur cette question, qui avait été demandé par le CCR-EOS de manière urgente, n'aura pas lieu avant le début de l'année 2010.

Il est précisé que l'industrie de la pêche nécessite une action immédiate car il s'agit d'une situation de crise. Il est convenu que le GT2 recommande au CCR-EOS de demander à la Commission d'organiser cet atelier en temps voulu.

Présentation du projet GEPETO sur les PGLT

Il est demandé aux membres du GT2 de prendre note de la présentation de ce projet (disponible pour information sur le site Web du CCR-EOS). Victor Badiola fera une mise à jour lors de la prochaine réunion et toutes les questions doivent être adressées au Secrétariat du CCR-EOS.

Progrès de l'étude sur la révision de la réglementation de marquage des engins et mise à jour des informations sur le projet DEEPCLEAN

Les membres du GT2 sont renvoyés au compte rendu final produit par BIM pour la Commission européenne, intitulé « *Evaluation of Various Marker Buoy Techniques for the Marking of Passive Fishing Gears* » (Évaluation de diverses techniques de balisage pour le marquage des engins de pêche passifs). L'image inexacte de certaines des flottes décrites dans le compte rendu soulève certaines inquiétudes. Ce compte rendu est important et les membres du GT2 sont encouragés à le réviser attentivement et à présenter leurs observations écrites au Secrétariat du CCR-EOS. Le GT2 convient de présenter au Comité exécutif une lettre destinée à la Commission, lui demandant si le règlement CE n° 356/2005 va être amendé ou modifié en fonction des résultats de cette étude et, si c'est le cas, qu'il soit clair que la Commission doit ouvrir une procédure de consultation auprès des parties intéressées avant de soumettre sa proposition finale au Conseil des ministres.

Norman Graham a préparé un résumé mis à jour du projet DEEPCLEAN et en informe les membres du GT2². Un séminaire est prévu la dernière semaine de juillet pour réviser le projet et voir comment faire avancer ce sujet. Les membres du CCR-EOS y sont invités et les pêcheurs actifs (opérateurs d'engins statiques et d'engins mobiles) sont fortement encouragés à y participer. Cette question est elle aussi considérée importante et les membres du GT2 sont invités à examiner ce résumé et à présenter leurs observations et les personnes qu'ils nomment pour le séminaire au Secrétariat du CCR-EOS.

² Cette présentation est disponible sur le site Web du CCE-EOS pour information:
http://www.nwwrac.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=363&language=Francais



Organisation d'un atelier/groupe de discussion sur les rejets dans la zone VII

Il est pris note de la réponse de la Commission au CCR-EOS, datée du 29 juin 2009³. Les membres du GT2 sont déçus et inquiets du contenu et du ton de la réponse, qui ne traite pas les questions soulevées par le CCR-EOS.

Les implications pour toutes les pêcheries de la Zone VII du CIEM sont extrêmement graves et il est proposé que le CCR-EOS fasse pression pour réunir de toute urgence un atelier ou un groupe de discussion intégrant la Commission afin d'analyser ce problème de manière approfondie.

Divers

Patricia Comiskey annonce au GT2 que cette réunion est sa dernière car elle rejoint le secteur public irlandais le mois prochain. Le GT2 la remercie pour son excellent travail au cours des 5 dernières années et lui adresse tous ses vœux de réussite.

La réunion est close à 18 h00

³ Voir la section Publications sur le site du CCR EOS:
http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/EC_Response_NWWRAC_Opinion_Discards_VII_290609_EN.pdf

ANNEXE I. LISTE DE PARTICIPANTS

<u>Prénom</u>	<u>Nom/s</u>	<u>Organisation</u>	<u>Catégorie</u>
Kristel	Adriaenssens	NWWRAC Secretariat	Sécretariat
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation	Membre
Manuela	Azevedo	ICES Advisory Committee	Scientifique
Iwan	Ball	WWF	Observateur
Alain	Biseau	IFREMER	Scientifique
Kara	Brydson	RSPB	Observateur
Delphine	Ciolek	CNPMEM	Membre
Patricia	Comiskey	NWWRAC Secretariat	Sécretariat
Luc	Corbisier	SDVO	Membre
Juan Carlos	Corrás Arrias	Pescagalicia Arpega	Membre
John	Crudden	European Anglers Association	Membre
Barrie	Deas	NFFO	Membre
Thomas	Diaz	CAPSUD	Membre
Antonio	Flórez	MARM	Rep. Etat Membre
Ian	Gatt	Scottish Fishermen's Federation	Membre
Marc	Ghiglia	UAPF	Membre
Hugo	González	ANASOL	Président GT2
Sam	Lambourn	Chairperson NWWRAC	Président CCR EOS
Colm	Lordan	ICES WG on Northern & Southern Shelf Demersal Fisheries	Scientifique



Jesús A.	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.	Membre
Joe	Maddock	Irish Fishermen Organisation	Membre
David	Milly	CAPSUD	Membre
Lorcan	O’Cinnéide	IFPO	Membre
Gerard	O’Flynn	Irish South & West Fish Producers Organisation	Membre
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermans Organisation	Membre
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.	Membre
Jacques	Pichon	ANOP	Membre
Jim	Portus	South West Fish Producers Organisation Ltd	Membre
Alexandre	Rodríguez	NWWRAC Secretariat	Sécretariat
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO	Membre
Pieter-Jan	Schon	ICES WG on Northern & Southern Shelf Demersal Fisheries	Scientifique
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers Organisation	Membre - Rapporteur
Michael	Walsh	ISEFO	Membre